

#### PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

# Plan Régional d'Agriculture Durable

**Diagnostic territorial** 

# Table des matières

Plan Régional d'Agriculture Durable	1
Diagnostic territorial	1
I. Contexte régional	3
II. Les principales caractéristiques de l'agriculture guyanaise	9
Synthèse	16
Lexique	17
Ribliographie Control of the Control	17

## I. Contexte régional

D'une superficie de 83 846 km², la Guyane occupe seulement 0,5% du continent sud-américain mais représente 16% du territoire de la France hexagonale, la plaçant en tête des régions en superficie.

Située à plus de 7 000 km de Paris, la Guyane bénéficie du statut de région ultrapériphérique de l'Union Européenne, soulignant ses difficultés de développement, à mettre en lien avec son éloignement du marché commun, son isolement et sa dépendance vis-à-vis de certaines productions.

La Guyane dispose de 320 km de côtes bordant l'Atlantique, 520 km de frontière commune avec le Surinam dont la délimitation est marquée par le fleuve Maroni et 730 km avec le Brésil au Sud et à l'Est par le fleuve Oyapock.

La forêt couvre plus de 90% de la surface du territoire guyanais.

La densité de la population est estimée à 3 hab/km², faisant de la Guyane le département le plus faiblement peuplé de France.

La région est marquée par 3 territoires distincts : la bande littorale accueillant l'essentiel de la population, les zones frontalières des fleuves Maroni et Oyapock avec un mode de vie traditionnel basé sur les échanges avec les rives des pays voisins (Surinam et Brésil), et l'intérieur très enclavé.

Le territoire est desservi par un cordon routier le long du littoral tandis que la desserte de l'intérieur nécessite de passer par le transport fluvial soumis aux contraintes et aléas locaux ou le transport aérien beaucoup plus onéreux (1 compagnie aérienne, 6 aérodromes départementaux, 1 aérodrome municipal, 1 aéroport international) d'où un certain retard de développement dû à l'enclavement de ses territoires.

#### I.1 Contexte Economique et social

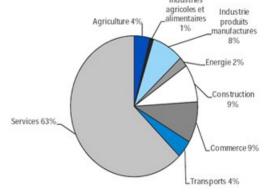
#### I.1.1.Un PIB en progression mais un retard important au niveau national

Le Produit intérieur brut (PIB) guyanais est évalué à 3,3 Milliards € en 2010 (soit 16,6% du PIB généré aux Antilles Guyane, contre 15,4% en 1993). Il enregistre ainsi une croissance de 2,5% (en volume) par rapport à 2009. Cette progression, liée au dynamisme démographique qui soutient la demande interne, est supérieure à la moyenne nationale (+1,5% pour 2010), mais marque toutefois un ralentissement par rapport à 2009 (+3,6%).

Le PIB par habitant s'élève à 14 362 € en 2010, ce qui représente environ 48% de la moyenne nationale (29 905 €). C'est l'un des plus faibles de France (Outre-Mer compris) puisque seuls Wallis et Futuna et Mayotte se situent à un niveau inférieur.

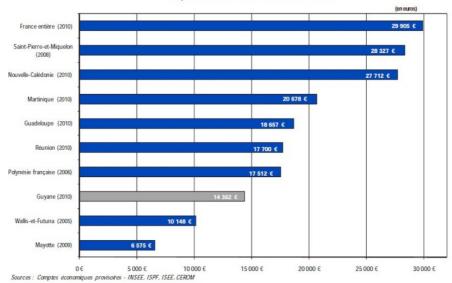
En 2007, la production de valeur ajoutée est dépendante du secteur tertiaire à 76%, portée par une part importante de services non marchands (39% contre 22% au plan national) tandis que la part de services non marchands est plus faible (25% contre 39% en France).

La construction (9%) a un poids plus important qu'au niveau national (6%) en raison de l'explosion démographique (cf. I.1.4). L'industrie représente tout de même 11% (contre 14% en France) grâce au secteur spatial.



L'agriculture (4%) représente un poids doublement supérieur à celui enregistré au plan national même si sa part diminue depuis une dizaine d'années (6% en 1996).

#### PIB par habitant - France / Outre-mer en 2010



#### I.1.2 Une Région marquée par un taux de chômage élevé

Le taux de chômage est élevé et évolue peu, il a atteint les 21% de la population active en 2011, soit deux fois le taux national.

26% des femmes âgées de 15 à 64 ans sont déclarées au chômage : elles représentent 60% du total des demandeurs d'emploi.

Près de la moitié des jeunes actifs (15-24 ans), contre 20% au niveau national, est au chômage.

81% des chômeurs quyanais sont dans cette situation depuis plus d'un an (contre 40% en France métropolitaine).

4/5<sup>ème</sup> des emplois et de la valeur ajoutée sont fournis par le tertiaire.

Les services concentrent 69% des emplois, soit huit points de plus qu'au niveau national. Leur part dans l'emploi continue à progresser, mais moins qu'en France métropolitaine.

11% des emplois occupés sont situés dans l'industrie, la Guyane étant le département d'outre-mer le plus industriel grâce à l'industrie extractive qui fournit l'essentiel des emplois du secteur mais aussi aux activités du centre spatial guyanais.

L'agriculture a reculé à 3,7% des emplois déclarés, soit un niveau équivalent à la France métropolitaine (3,5%).

Au final, entre 1999 et 2006, la structure des emplois par secteur d'activité en Guyane s'est rapprochée de celle de la France métropolitaine.

Ces chiffres masquent une part importante d'activité informelle en particulier chez les populations du fleuve. L'inscription en tant que demandeur n'est pas adaptée à ces populations et masque une activité économique réelle.

#### I.1.3. Des revenus importants au sein de l'aire régionale mais faibles au regard du contexte national et communautaire

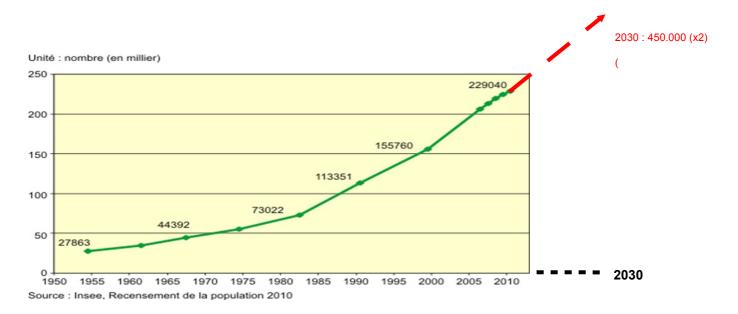
#### Quelques éléments chiffrés :

- un Guyanais sur 4 vit sous le seuil de pauvreté fixé à 5 952 € par an.
- la part des prestations sociales représente près de 60% des ressources déclarées des bas revenus guyanais (1er quintile d'imposition)
- la part des bénéficiaires du RSA représente 7,9% de la population totale de la Guyane, contre environ 4,3% pour la France entière
- un PIB par habitant équivalent à 49% du PIB moyen communautaire, valeur comparable aux régions polonaises et roumaines de l'Union européenne.
- le logement pèse pour plus de 20% des dépenses annuelles
- près de 60% des familles aux bas revenus n'ont pas les éléments de confort minimum.

Malgré ces chiffres, le PIB par habitant guyanais est élevé par rapport celui de ses voisins régionaux. Il est en effet classé second au sein de la région après Trinidad et Tobago en 2010. Cependant, le Brésil pourrait rapidement supplanter la Guyane grâce à son développement exceptionnel (12 850 \$ de PIB par habitant en 2011).

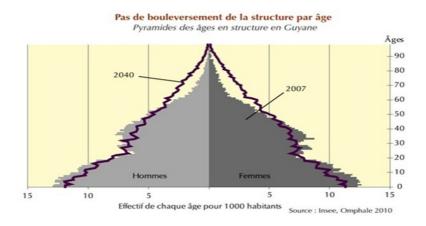
#### I.1.4 Un dynamisme démographique exceptionnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Guyane compte, selon l'INSEE, 239 450 habitants, soit 83 000 habitants de plus qu'en 1999 et un taux de croissance annuel moyen de 3,7% sur la période. La Guyane comptera probablement près de 350 000 habitants (à +/- 15 000 habitants près) en 2020 et aux alentours de 450 000 habitants en 2030 soit un doublement de la population en 20 ans.



Cette croissance résulte d'un solde naturel très excédentaire, complété par l'immigration (légale et illégale). La population guyanaise est bien plus jeune que la moyenne française.

Par ailleurs, la Guyane se caractérise par une importante diversité ethnique, résultant des événements historiques et des flux migratoires qui se sont déroulés depuis le XVIe siècle. On y compte plus de 25 groupes ethniques différents avec une multitude de langues. Outre les amérindiens, on distingue la population d'origine africaine (descendants des anciens esclaves), les européens (métropolitains ou anciens colons bagnards), les immigrants asiatiques (du début du XXe siècle et des années 1970) et quelques autres ethnies d'immigration plus récente (brésiliens, libanais, surinamiens, guyanais, etc...). Il semble difficile de chiffrer avec précision le nombre et la proportion de ces communautés en raison de l'arrivée massive d'immigrants depuis une dizaine d'années dont une partie n'ont pas de titre de séjour



#### I.1.5 Un niveau de formation générale faible qui progresse peu, un enseignement agricole dynamique

Le niveau général de formation progresse peu. En 2006, 53% de la population des jeunes de 15 ans ou plus non scolarisés n'ont pas décroché le certificat d'études primaires. C'est plus du double qu'au niveau national et la situation s'est détériorée depuis 1999.

La part des diplômés de niveau baccalauréat ou plus progresse, mais reste inférieure de quatre à cinq points, selon le niveau atteint, à celle des métropolitains. Le taux de réussite au baccalauréat est de 20 points inférieur à celui de la France métropolitaine.

L'illettrisme touchait en 2011 selon l'INSEE 20% de la population guyanaise primo-scolarisée. Pour l'ensemble de la population, 2/5 des Guyanais de 16 à 65 ans connaissent des difficultés graves ou importantes face aux fondamentaux de l'écrit (BAYARD, DORELON, HURPEAU 2011)

L'Université des Antilles et de la Guyane compte aujourd'hui :

- 13 173 étudiants (dont 1 692 en Guyane),
- 478 personnels enseignants
- 433 personnels IATOSS et BU, répartis sur 3 régions (Guadeloupe, Guyane et Martinique) et 6 campus (dont 2 en Guyane).

Dans le contrat 2010-2013, 19 équipes de recherche dont 5 unités mixtes résultant de l'association avec de grands organismes sont reconnues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'enseignement agricole est doté d'une très bonne dynamique en Guyane. Fort d'une association entre acteurs publics et privés, il est très impliqué dans des actions de développement du territoire. A la rentrée 2012, l'enseignement agricole comptait 561 élèves et apprentis (contre 80 au début des années 2000), et plus de 1 200 apprenants en formation.

L'enseignement agricole public est représenté par un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole (EPLEFPA) avec 202 apprenants, d'un Centre de Formation Professionnelle de Promotion Agricole (CFPPA) avec 500 stagiaires, et d'une Exploitation Agricole qui est à la fois un support pédagogique, une entreprise et un outil d'expérimentation.

L'enseignement agricole privé sous contrat est représenté en Guyane par 3 Maisons Familiales Rurales (MFR) situées à Mana, Régina, Apatou. Ces établissements fonctionnent en alternance école/entreprise et accueillent près de 300 élèves.

Le Centre National de l'enseignement Agricole Privé (CNEAP) est présent en Guyane depuis la création, en 2012, d'un établissement privé sous contrat à Saint-Laurent du Maroni avec un effectif de 80 apprenants. Il possède un enseignement à temps plein comparable à l'EPLEFPA de Macouria.

Les enseignements de niveau BTS sont assurés à l'EPLEFPA de Macouria et ceux d'ingénieurs à Agroparitech de Kourou (Ingénieurs Forestiers et Génie Rural des Eaux et Forêts). Au sein d'Agroparitech, l'ENGREF propose une formation doctorale (Programme de Formation Doctorale Amazonie). Cette structure est la seule école de formation d'ingénieurs de Guyane dans le domaine.

#### I.2 Contexte Environnemental

#### I.2.1. Un territoire dominé par la forêt tropicale et des milieux naturels riches en biodiversité

Le territoire guyanais est couvert à 96% de surfaces forestières qui sont, en grande majorité, propriété de l'État. Elles couvrent près de 8 300 000 hectares, représentant un tiers de la forêt française, gérées par le Parc Amazonien de Guyane (PAG) et l'Office National des Forêts (ONF).

3,39 millions d'hectares de cette forêt composent le Parc Amazonien de Guyane, classé parc national. Il se décompose en deux zones :

- une zone cœur de parc strictement protégée (2,03 millions d'hectares) ;
- une zone de libre adhésion au sein de laquelle les collectivités territoriales concernées (communes, département, région) mettent en œuvre en accord avec le parc national des programmes d'actions déterminés par une charte qui devrait aboutir à un décret d'approbation durant l'été 2013.

Le parc abrite une biodiversité exceptionnelle :

- 480 espèces de poissons, plus de 180 espèces de mammifères, 300 variétés de reptiles et amphibiens, 720 espèces d'oiseaux;
- 5 800 espèces de plantes, plus de 1 200 espèces d'arbres, 85 variétés de palmiers, plus de 300 espèces de fougères, et plusieurs centaines de variétés d'orchidées.

Au total ce ne sont pas moins de 180 espèces endémiques qui sont recensées parmi les 700 espèces patrimoniales que compte la Guyane.

12 zones protégées ont été mises en place : cinq réserves, une réserve volontaire, une réserve biologique domaniale, cinq arrêtés préfectoraux de protection de biotope, auxquelles il faut ajouter le parc national.

Le patrimoine littoral et marin dispose également de caractéristiques écologiques exceptionnelles.

Les zones humides littorales comportent :

- des mangroves : 250 km de côtes couvertes par les mangroves avec une superficie d'environ 700 km² (80% du littoral), dont 15% protégées par deux réserves (Kaw, Amana). La mangrove abrite une biodiversité riche et constitue un site favorable de frayères, nurseries et d'abris pour les juvéniles de crevettes et de poissons.
- des marais et marécages en arrière des mangroves abritant une riche flore végétale.
- des cordons sableux d'importance mondiale pour la nidification des tortues marines.

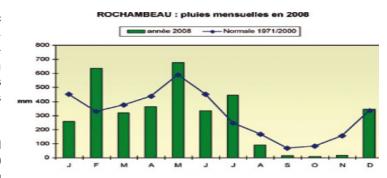
Ces zones abritent un grand nombre d'animaux protégés (mammifères, oiseaux, caïmans, tortues) avec quelques espèces emblématiques faisant l'objet d'une protection spécifique (lamantin ; caïmans noir et rouge ; tortues luth, olivâtre, verte, imbriquée, caouanne ; Albatros à nez jaune).

Le plateau continental de la Guyane est très riche en poissons aussi bien en terme de diversité que de quantité (600 espèces connues).

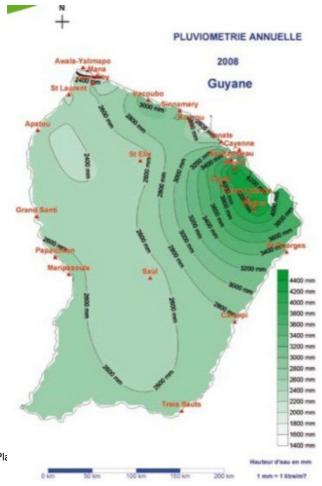
#### I.2.2. Un Climat intertropical humide en pleine évolution

Le climat de la Guyane est de type intertropical humide avec des précipitations annuelles comprises entre 2 000 mm et 4 000 mm en moyenne. La saison sèche se déroule de mijuillet à décembre ainsi qu'au mois de mars tandis que la saison des pluies a lieu en janvier-février (petite saison des pluies) ainsi que d'avril à mi-juillet (grande saison des pluies).

D'après l'Unesco, la Guyane figure au second rang mondial en termes d'eau douce disponible avec un volume de 800 000 m³/hab/an contre 1 800 m³/hab/an en moyenne au niveau mondial.



En raison des sols pauvres en azote, potassium et phosphore, la forêt guyanaise constitue un territoire particulièrement vulnérable au changement climatique. Jusqu'à présent peu de travaux ont été menés pour mesurer l'incidence du changement climatique mais des études sont en cours (menées par l'ADEME).



Quelques constats pouvaient déjà être établis en 2011 :

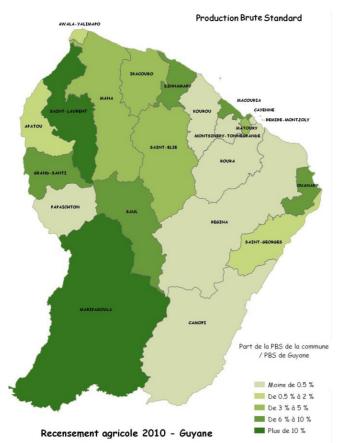
- la température moyenne est passée de 26 degrés en 1955 à 27 degrés en 2009 : cette hausse des températures constitue un risque de dégradation des sols qui pourrait conduire l'écosystème forestier à reculer pour laisser place à des zones de savane. Le GIEC (2007 a et b) prévoit une augmentation des températures de 2,7 à 3,9°C pour la Guyane à l'horizon 2100 avec une accentuation des fortes chaleurs lors de la saison sèche.
- le risque d'augmentation du niveau marin est préoccupant pour les basses terres ou l'érosion de la côte. Le GIEC (2007 a et b) prévoit une élévation comprise entre 0,23 et 0,47 mètre en Guyane.
- certains phénomènes liés à la modification des régimes de précipitation attendus sont d'ores et déjà visibles sur le territoire (crues exceptionnelles, allongement des périodes d'étiage, glissements de terrain, etc.).
- le phénomène El Nino (réchauffement et sécheresse) est plus fréquent et plus marqué tandis que la Nina (refroidissement et humidité) se raréfie.

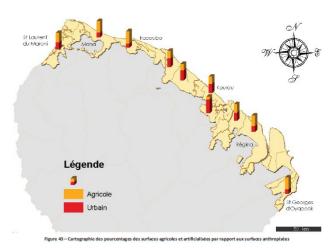
De tels changements pourraient impacter les systèmes forestiers, le secteur agricole, sanitaire et social par un recul des forêts accompagné de dégagements naturels de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, CO2 ou méthane CH4) susceptible de provoquer :

- des difficultés d'exploitation des gisements forestiers,
- le développement des phénomènes de savanisation,
- une modification de la biodiversité guyanaise
- un recul des pratiques agricoles thermosensibles (riz, légumes frais, banane)
- une baisse du rendement agricole
- une hausse des niveaux de consommation énergétique des ménages pour contrer les fortes chaleurs (climatisation).

# II. Les principales caractéristiques de l'agriculture guyanaise

# II.1. Une Surface Agricole Utile répartie essentiellement sur la bande littorale





L'activité agricole se répartit principalement le long de la bande littorale, des couloirs du Maroni et de l'Oyapock. L'intérieur est enclavé en raison de son manque d'accessibilité.

La SAU a augmenté de 8% entre 2000 et 2010 puisqu'elle s'élève désormais à 25 133 ha contre 23 195 ha lors du dernier RGA. La Guyane est le seul département français dans ce cas.

Il est important de mentionner que la dynamique de la SAU est à la fois la résultante de l'évolution brute de l'utilisation de surfaces purement agricoles et du grignotage de ces mêmes surfaces par l'artificialisation. Ainsi, la SAU guyanaise progresse malgré un contexte peu favorable (artificialisation importante).

Cette évolution résulte essentiellement de la hausse du recensement des exploitations implantées le long des fleuves et de l'intérieur. Elles ont gagné 2 800 ha sur la forêt depuis 2000.

Les 2 350 exploitations de la façade atlantique (4 unités sur 10), dont le nombre a diminué d'une centaine d'unités, se répartissent 70% de la SAU. Parmi elles une centaine d'exploitations cultivent 45% de la SAU.

La SAU reste relativement faible à l'échelle de la Guyane puisqu'elle ne représente que 0,3% du territoire.

Les communes des extrémités Ouest et Est du département présentent aujourd'hui un caractère agricole affirmé, fruit d'une dynamique intense depuis une dizaine d'années.

A l'est : en 2011, environ 70% de la surface communale anthropisée concerne l'agriculture à St-Georges (1316 ha), plus de 65% à Régina (817 ha)

A l'Ouest : Saint Laurent 56% (4438 ha), Iracoubo 75% (1852 ha), Mana 70% (11 236 ha)

A l'inverse, les communes du Centre Littoral enregistrent une part majoritairement urbaine dans les territoires anthropisés : Kourou 61%, Sinnamary 53%, Montsinéry-Tonnegrande 82%, Tonate-Macouria 54%

Au sein de la CACL, les problématiques sont différentes. Mis à part le cas de Cacao où sont exploitées des terres de bonne qualité agronomique mais relativement loin de l'île de Cayenne, la tendance observée est celle d'une forte pression de l'urbanisation qui se traduit par la réduction de la SAU et du nombre d'exploitations, générant des conflits d'usages. Les plus fortes pressions s'exercent à l'Est de la commune de Macouria, aux franges du tissu urbanisé, en général sur des terres de bonne qualité agronomique.

#### II.2. Résultats Economiques

En termes de production de valeur ajoutée, l'agriculture représente 4% de la richesse régionale guyanaise.

L'activité agro-alimentaire est en déclin, malgré des besoins croissants : sa part dans le PIB est passée de 5% en 1993 à 3,7% en 2006, répartis entre agriculture (88%), sylviculture (6%) et pêche (6%).

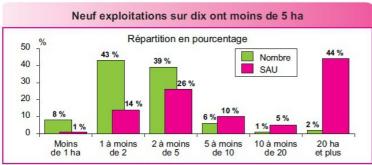
Les industries agricoles et alimentaires, qui produisent une valeur ajoutée de 46 millions d'euros, ne dépassent pas 2% de la création annuelle de richesses, du fait de la concurrence des produits importés et de l'étroitesse du marché. A noter que ces chiffres ne concernent que le secteur formel, et négligent les productions vivrières transformées et commercialisées localement selon des circuits informels.

#### II.3. Un nombre d'exploitations en augmentation

En 2010, 20 550 personnes participent régulièrement au travail nécessaire au bon fonctionnement des exploitations agricoles de Guyane.

Les chefs d'exploitation et co-exploitants constituent le pilier de cette main-d'œuvre et leur nombre augmente comme celui des exploitations.

La participation des autres membres de la famille, traditionnelle dans le secteur agricole, diminue au rythme annuel de 5% par an.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'emploi des salariés permanents, déjà très réduit, s'effondre. Il a diminué de 60% en dix ans et n'occupe guère plus de 200 personnes en 2010. À l'opposé, le recours aux travailleurs occasionnels (11 900 personnes) a été multiplié par deux.

L'emploi total agricole représente 6 880 emplois annuels à plein temps. Cet emploi se distribue en 6 200 unités de travail annuel (UTA) occupées par des actifs familiaux ou des salariés permanents et 680 par des travailleurs saisonniers.

En nombre de personnes, cet emploi occupe 8 460 actifs familiaux, 200 salariés permanents et 11 900 saisonniers au temps très partiel (0,06 UTA/ personne).

L'Ouest guyanais concentre sur son territoire presque 80 % des actifs agricoles permanents et 90 % des saisonniers, soit un peu plus des trois quarts de la force de travail de l'agriculture guyanaise.

Un nombre très important de personnes sont employés de façon informelle, au moins pour les productions végétales.

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles de Guyane a augmenté à un rythme élevé de 70 unités supplémentaires par an. Aujourd'hui, la Guyane dénombre, sur l'ensemble de ses communes, 5 983 exploitations agricoles, soit une croissance de 13%, qui prolonge la tendance déjà constatée au cours de la décennie précédente.

Sur les 3 630 exploitations de l'Ouest guyanais, près de 6 exploitations sur 10 pratiquent une agriculture vivrière traditionnelle sur un peu moins de 3 000 ha au total. Neuf exploitations sur 10 cultivent moins de 5 ha, à proportion égale entre les exploitations de 1 à 2 ha et de 2 à 5 ha.

Plus d'un chef d'exploitation sur trois a moins de 40 ans

Répartition des chefs d'exploitation par âge et sexe

1 000

800

400

Moins de 30 à 40 à 50 à 60 ans 30 ans 39 ans 49 ans 59 ans et plus

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

A noter que plus d'un chef d'exploitation sur trois à moins de 40 ans. Près de 6 chefs d'exploitations sur 10 sont des femmes. Ce chiffre s'élève à 2/3 concernant les chefs d'exploitation de moins de 40 ans.

#### II.4. Des filières agricoles peu professionnalisées

#### Filières végétales :

Manioc: 4 089 ha, 4 605 exploitations. L'immense majorité de la production est dans l'ouest (3 823 ha, 4 142 exploitations).

Riz pluvial et maïs : ces productions se maintiennent sur le fleuve

Légumes frais: 1 146 ha, 3507 exploitations, également quasi exclusivement dans l'ouest (947 ha, 3 222 exploitations)

Fruits: 4 000 ha. L'arboriculture et le maraîchage se concentrent dans deux foyers principaux de productions que sont les villages Hmongs de Cacao et Javouhey. La filière se caractérise par une part importante de pertes après récolte (estimées à 20-30 %) et des difficultés d'approvisionnement pour les quelques transformateurs. 99% de la production est commercialisée sur les marchés forains en vente directe par les producteurs. La production couvre environ 50 à 60 % de la consommation, et tous les acteurs s'accordent à dire qu'il faut augmenter ce taux en développant les productions ; cependant certains fruits ne sont pas substituables par exemple les pommes. Les produits locaux subissent aussi la concurrence des importations illégales du Suriname et des fruits et légumes congelées prédécoupés et importés. On note une augmentation rapide des surfaces du fait de la défiscalisation mais pour l'entretien de et problèmes sanitaires.

En termes d'acteurs du secteur des productions végétales, nous avons :

- 1 entreprise de transformation (Délices de Guyanes, 12 salariés);
- 3 organisations de producteurs (APAPAG, APLFFG, GDA, UPAM, Biosavane) et une SICA;
- 1 Interprofession (APIFIVEG) depuis mi 2012.

Agriculture itinérante sur abattis : 4 500 exploitations d'environ 0,5 ha chacune cultivé chaque année en moyenne, représentant une valeur de production d'au moins 9 M€.

Le système de production est bien adapté aux conditions pédoclimatiques locales. C'est également une pratique qui représente un poids économique, culturel et social de premier ordre, en constituant le ciment agricole commun des communautés ethniques guyanaises.

Présente dans les cultures agricoles créoles, bushi-nengué et amérindienne, Elle traduit ce rapport particulier à la terre de la population guyanaise.

La filière se caractérise par une absence quasi-totale de structuration, une irrégularité de la production soumise aux aléas naturels et une méconnaissance des volumes commercialisés.

Les prix proposés au marché sont plutôt élevés et les traitements phytosanitaires importants concernant les cultures intensives marchandes.

Le démarrage du pôle agroalimentaire de l'Ouest Guyanais à Mana en 2014, permet de proposer des formations pratiques ainsi que du matériel artisanal aux normes aux producteurs-transformateurs locaux.

#### Filière grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux)

Héritage du plan vert de 1975, la riziculture irriguée a couvert jusqu'à 32% de la SAU totale de Guyane, pour une surface de 7 600 hectares. La Guyane cultive un riz long de qualité qui a représenté jusqu'à 80% en volume des exportations alimentaires de la Guyane. Issu de la création d'un polder, un périmètre d'irrigation de 5 800 ha a été réalisé en 1993 sur la commune de Mana.

Le polder de Mana a produit jusqu'à 30 000 tonnes en 1996 mais, depuis, le niveau de production est en baisse constante.

L'érosion marine importante et les risques d'entrée d'eau de mer dans le polder ont justifié, à partir de 2003, d'importants travaux, mais la mer a grignoté près d'un millier d'hectares. Après la reprise de l'activité en 2013, le nouvel exploitant a pour objectif la mise en culture de 1 500ha qui seront vendu localement et souhaite diversifier les cultures en place. Ce polder revêt un fort intérêt faunistique car il constitue une halte pour des espèces migratrices protégées, aussi le conservatoire du littoral s'est

#### Filières d'élevages :

Système d'élevage bovin viande : 11 000 ha de pâturages, 15 000 têtes, production annuelle de 1.7 M€

La filière est issue du plan vert de 1975. L'élevage est principalement de type extensif, naisseurs-engraisseurs, et est situé sur la côte. Il existe cependant une très grande différence entre les structures des exploitations. Le cheptel est en croissance marquée sur les dernières années, et le taux de couverture, en viande bovine fraîche sur du marché local guyanais, est d'environ 17%, ce qui reste faible

Après la création en 2003 du premier abattoir aux normes européennes permettant de diversifier des produits carnés, un second abattoir est entré en fonction dans l'Ouest en septembre 2014 (Mana). Un atelier de découpe est en fonctionnement et 2 sont également en projet (adossés aux 2 abattoirs).

Un nombre important de petits éleveurs passent rarement à l'abattoir et des progrès techniques sont à réaliser (reproduction, ...)

L'élevage porcin : environ 1.7 M€ / an de valeur produite.

Le développement d'élevage de type intensif est limité par le manque d'aliments locaux, et donc dépendant de la métropole. La filière porcine couvre environ 15 % des besoins mais la production est en baisse.

#### L'élevage avicole :

L'arrêt de l'activité « chair » de la coopérative CACG en 2008, et les difficultés de la structure d'abattage agréée ont quasiment annihilé la production locale. De plus, la filière de poulets congelés d'importation entre fortement en concurrence, grâce aux prix beaucoup plus attractifs pour le consommateur. Plusieurs producteurs ont la volonté de redémarrer la filière en 2013. Des projets de tueries existent.

A l'inverse, facilitée par l'impossibilité d'importations légales d'œufs de consommation, la filière volailles de ponte ne couvre pas les besoins d'approvisionnement d'œufs des guyanais, les marchés sont régulièrement marqués par des pénuries d'œufs, et là encore une filière informelle existe avec les risques que cela comporte.. La CACG a produit 5,2 millions d'œufs en 2012, couvrant environ 1/3 du volume local.

#### Autres systèmes d'exploitation :

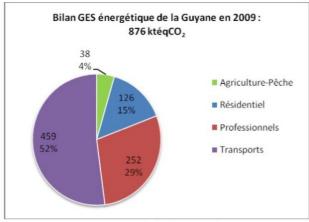
L'élevage ovins-caprins, les productions sous labels de qualité (AB uniquement), l'apiculture, la filière équine, l'élevage de faune sauvage, l'aquaculture, la production de canne à sucre, l'horticulture, les plantes à parfum et médicinales, l'agro-tourisme sont autant de filières qui possèdent un potentiel encore largement exploitable.

#### II.5. Des impacts environnementaux qui restent difficile à évaluer

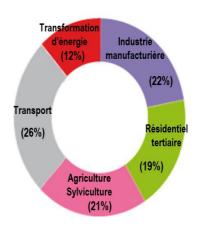
#### II.5.1. Impact climatique des activités agricoles

En 2009, l'agriculture et la pêche seraient responsables de 4% des émissions des GES en Guyane soit 38 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. A l'échelle du territoire national, l'ADEME et le Réseau Action Climat ont estimé que l'agriculture et la sylviculture engendrent environ 21% des émissions de GES en 2008.

Bilan des émissions de GES en France par secteur d'activité en 2008 :



Source : projet PRERURE 2012



#### II.5.2. L'eau, une ressource très disponible

Le SDAGE de Guyane 2010-2015 ne relève pas de déséquilibre entre les débits d'eau pompée et la recharge naturelle des masses d'eau.

Les quantités globales disponibles sont dans les 3 plus importantes au monde, avec environ 3 500 mm de pluviométrie en moyenne. Cependant, quelques difficultés peuvent exister à l'échelle des parcelles agricoles, durant les 2 mois en saison sèche (vers septembre / octobre).

L'ensemble des masses d'eau présente un bon état vis-à-vis des nitrates (concentration inférieure à 50  $\mu$ g/l). Les teneurs les plus élevées sont mesurées à Corossony (11,8  $\mu$ g/l) et Javouhey (16,8  $\mu$ g/l) qui sont des zones d'agriculture intensives mais sur moins de 500 ha chaque fois.

Les tableaux ci-dessous présentent *les atouts et les faiblesses* de chacune des que filières agricoles :

Filières	Atouts et Opportunités		F
		>	Manque d'infrastructures mod
Toutes filières confondues	Earte craissance augmentation de la nonulation qui induit une craissance	>	Faible structuration des filière
	Forte croissance augmentation de la population qui induit une croissance demande grandissante du marché	>	Prix de vente des produits agr
	<ul> <li>Demande importante des consommateurs en produits transformés (familles,</li> </ul>		l'UE, des pays voisins et des ci
	GMS, restauration collective, etc.)		Absence d'accompagnement suivi. Encore peu de recl
	Plus-value importante sur les produits locaux transformés		transformation. Difficultés à tr
	<ul> <li>Marchés en forte croissance, susceptibles d'intéresser des transformateurs</li> </ul>	>	Absence de certains maillons o
	Proximité du Brésil et du Surinam pour des échanges techniques sur des productions comparables	>	Absence de soutien des banqu
	<ul> <li>Nombreux savoir-faire traditionnels en termes de transformation</li> </ul>		Prix élevé de l'équipement métropole.
	➤ Présence de la recherche et du Réseau d'Information Technique (RITA-	>	Risque de rupture de la prod
	CIRAD et IKARE) depuis 2011		réparation de l'équipement
	Constitution des interprofessions en 2012 qui devrait permettre de structurer les filières et favoriser la transformation des produits	>	Difficultés des industriels à s'a
	Aides importantes: jusqu'à 75% pour les investissements et 100% pour l'accompagnement technique	~	Difficultés des producteurs à s
			Délais de paiement aux pr trésorerie des agriculteurs
		>	Coopération régionale et inter
	> Taux de couverture important du marché en produits locaux vendus en	>	Absence quasi totale de struct
	vente directe	>	Prix fluctuants des produits vé
Fruits et Légumes	Pourcentage de perte important : potentiel de volumes pour la transformation	>	Réticences de producteurs à transformateurs.
l vance de Lagames	Nombreux producteurs-transformateurs individuels	>	Traitements phytosanitaires no
	> Création d'un atelier de transformation à Mana, permettant de proposer des	>	Irrégularité de la production
	formations pratiques ainsi que du matériel industriel artisanal aux normes aux transformateurs locaux		Méconnaissance des volumes
		>	Manque d'approvisionnement
Filière Bovine	Hausse de la production bovine.		Baisse de la production porcin
	Création d'un second abattoir à Mana.		Abattages clandestins
	Projets d'atelier de découpe à Mana et Cayenne  1 publishation produit du framero de lait de veche et 2 publishations		Pas de structure d'abattage su
Produits laitiers	➤ 1 exploitation produit du fromage de lait de vache et 2 exploitations produisent du fromage de chèvre. CeLeurs produits rencontrent un fort	>	Difficultés techniquesforte tec
	succès.	>	Absence d'accompagnement s
	<ul> <li>Marché important à conquérir</li> </ul>		
Volailles de chair et +oeufs	Demande importante sur le marché qui n'est pas satisfaite en produits	>	Concurrence forte des l'impor
	locaux frais de qualité (sous label) et en quantité  Marché important à conquérir (poulet de chair) ou à développer (œufs)	>	Pas d'abattoir collectif. Unique
	<ul> <li>Volonté de plusieurs producteurs de redémarrer la filière en 20143. Projets</li> </ul>	>	Abattages clandestins
	de tueries de poulet individuels et collective.	>	Commercialisation informelle/
	Filière en tentative de redémarrage depuisen 2013, avec l'appui de la Région pour un SRDAMC.		Besoin fort de modernisation e
Aquaculture	Marché important à conquérir	<b>&gt;</b>	La station de Soucoumou ne f
	<ul> <li>Existence de professionnels qui ont maintenu une activité réduite faute</li> </ul>		aquacoles en alevins
	d'approvisionnement en alevins		
	<ul> <li>Qualité supérieure du miel de Guyane</li> </ul>	>	Absence d'Aucun apiculteurs p
	<ul> <li>Marché, local mais également à l'export, important à conquérir</li> </ul>	>	Faibles volumes produits

Filières	Atouts et Opportunités	F
Apiculture	<ul> <li>Existence de plusieurs associations d'apiculteurs</li> <li>Projet de miellerie centrale et de miellerie mobiles</li> <li>Opportunité de marché de luxe sur le miel, notamment de mélipone</li> <li>Opportunité sur un signe officiel de qualité</li> </ul>	<ul> <li>Aucun outil commun de transf</li> <li>Production non maîtrisée</li> </ul>
Canne à sucre	<ul> <li>Reconnaissance en IGP en cours pour le Rhum</li> <li>Forte demande pour le rhum qui bénéficie d'un régime de taxation avantageux qui le rend concurrentiel ce produit</li> </ul>	<ul> <li>1 seul transformateur de sucre</li> <li>Pas de structuration de la filière</li> </ul>
Riziculture	<ul> <li>Maintien de la riziculture pluviale utilisant des variétés spécifiques adaptées à la cuisine locale</li> <li>Relance de la riziculture irriguée</li> </ul>	Nombreux problèmes techniq
Faune sauvage	<ul> <li>Opportunité forte de débouchés pour les produits d'élevages de faune sauvage qui pourraient se démarquer des produits de la chasse par leur qualité supérieure</li> <li>Marché à conquérir</li> </ul>	<ul> <li>Concurrence des produits de professionnels, etc.)</li> <li>Peu d'élevages fonctionnels au Aucune structuration en 2014</li> </ul>
PAPAM, café, cacao, vanille	<ul> <li>Des opportunités de marchés de niche existent</li> <li>Démarche d'inscription de 15 plantes à la pharmacopée</li> <li>Image à l'export attrayante des produits amazoniens</li> </ul>	<ul> <li>Aucune structuration de la filié</li> <li>Risque de prélèvements « sau</li> <li>Aucun accompagnement tech</li> <li>Manque de professionnalisme</li> </ul>

### **Synthèse**

La Guyane possède un contexte particulier tant au niveau régional, national et communautaire. Le territoire guyanais connaît un développement très contrasté entre la bande littorale interconnectée, l'enclavement de l'intérieur, et les espaces d'échange frontaliers de l'Oyapock et du Maroni. Ce territoire représente une véritable ambivalence de la richesse relative au sein de l'aire régionale d'une part, et du retard de développement au niveau national et communautaire d'autre part. Un retard de développement économique et social qui peine à être comblé en raison d'une croissance démographique sans égal au niveau européen.

Cette démographie galopante engendre des mutations importantes du territoire avec un étalement urbain qui entraîne, notamment sur la bande littorale et l'ouest de la région, une artificialisation des espaces agricoles périurbains et une pression croissante sur des milieux naturels riches en biodiversité. Par ailleurs, l'augmentation de la population se traduit également par une hausse de la demande alimentaire régionale.

Cette situation constitue un véritable défi pour l'agriculture guyanaise au regard de ses caractéristiques actuelles. En effet, il s'agit d'accroître la surface agricole utile tout en exploitant mieux l'existant en vu d'augmenter une production locale encore insuffisante à l'échelle du territoire et de sa population, de structurer les filières, de professionnaliser les agriculteurs peu formés, d'investir fortement dans les moyens de production, de commercialisation et de transformation. Ces actions doivent être menées en prenant en considération les 3 dimensions d'une agriculture durable pour les générations actuelles et à venir : dimension économique, sociale, et environnementale.

Un beau défi pour notre département !

## Lexique

ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

**BU** Bibliothèque Universitaire

CACL Communauté d'Agglomération du Centre Littoral

CAG Chambre d'Agriculture de Guyane

**CEROM** Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-Mer

CG Conseil Général

CIRAD Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement

**CL** Centre Littoral

**CR** Conseil Régional

**DAAF** Direction de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt

**DEAL** Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

EPAG Etablissement Public d'Aménagement de Guyane

GIEC Groupement Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

GES Gaz à Effet de Serre

IATOSS: Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Ouvriers, Sociaux et de Santé

IEDOM Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer

INRA Institut National de la Recherche Agronomique

INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MAE Mesure agro-environnementale

ODEADOM Office de Développement de l'Economie Agricole des départements d'Outre-Mer

**ONF** Office National des Forêts

**OPA** Organisation Professionnelle Agricole

PDRG Programme de Développement Rural de la Guyane

PAPAM Plantes à Parfum Aromatique Médicinales

PIB Produit Intérieur Brut

SAT Service de l'Aménagement des Territoires

SEAF Service Economie Agricole et Forestière

SOG Service de l'Ouest Guyanais

SAR Schéma d'Aménagement Régional

SAU Surface Agricole Utilisée

SRCAE Schéma Régional Climat Air Energie

OEG Office de l'Eau de Guyane

**UTA** Unités de Travail Annuel

# **Bibliographie**

Météo France, 2007. Fiche Indicateur ONERC - Températures de l'air dans les départements français d'Amérique, 11p.

GIEC 2007: Bilan 2007 des changements climatiques

GIEC, 2007: Changements climatiques 2007: Les éléments scientifiques.

Conseil Régional de Guyane, Révision du Schéma d'Aménagement Régional 2002 (actualiser avec Révision en cours).

Office de l'eau de Guyane, Données sur l'eau en Guyane, 2008

Comité de bassin de Guyane, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010-2015.

Diagnostic révision du SAR 2013

Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Tables rondes industries agro-alimentaires 14 mars 2013

Agreste-recensement Agricole 2010

Schéma Régional Climat Air Energie, Guyane 26 juin 2012

#### Diagnostic révision PDRG 2014-2020

FMI, World Economic Outlook Database, Avril 2012, Estimation IEDOM avec le taux de change FMI euros dollars, PPA (0,905))

**ODEADOM filière diversification animale 2007** 

**ADEME et Réseau action Climat** 

Site du CG973 www.cg973.fr

Panorama de l'enseignement agricole Guyane, DAAF-Guyane, 2013